



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'industrie textile en France

Question écrite n° 24563

Texte de la question

M. Jean-Michel Mis attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur la situation de l'industrie textile en France et plus particulièrement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Selon la direction générale des entreprises, l'industrie française du textile et de l'habillement regroupe aujourd'hui environ 2 150 entreprises qui emploient 60 351 personnes. L'industrie textile en Auvergne-Rhône-Alpes est une des plus dynamiques de France. Elle représente 29 % des entreprises en France et 29 % des emplois directs. Le secteur de l'habillement a connu de lourdes restructurations et d'importants plans sociaux au cours des dernières années. Alors que la France est le premier acteur mondial de la mode et du luxe, le secteur du textile français a perdu en vingt ans les deux tiers de ses effectifs et plus de la moitié de sa production. Cette baisse est due essentiellement à la concurrence déloyale née de l'importation de nombreux produits en provenance des pays à bas salaires. Le détournement systématique des règles du commerce international par les pays tiers exportateurs, a entraîné un mouvement général de baisse des prix, en mettant en difficulté les entreprises françaises qui tentent de résister à cette concurrence déloyale. À cette situation difficile, s'ajoute la pollution environnementale avec le coût carbone engendré par le transport. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de sauvegarder et de promouvoir l'industrie textile française qui dispose d'un véritable savoir-faire.

Texte de la réponse

Le secteur textile, qui fabrique essentiellement des produits intermédiaires tels que des tissus pour l'habillement, l'ameublement, des textiles à usage industriel et médical, a vu sa situation s'améliorer depuis une dizaine d'années, après des années de restructurations douloureuses. Un mouvement positif de développement de son chiffre d'affaires depuis 2012 (13,6Mds en 2018) et de ses exportations (9,6Mds en 2018) s'est engagé, en raison de la diversification de PME historiques vers les textiles techniques, les fibres nouvelles et des démarches de différenciation du secteur afin de promouvoir une offre textile de qualité, en particulier des résultats obtenus en matière d'emploi avec une augmentation nette du nombre de salariés en 2017 (60351 soit +3,6%) et en 2018 (61 296 en 2018 soit +1,02%). L'État a accompagné depuis 2005 cette évolution à travers la politique des pôles de compétitivité (Techtera en région AuRA et Up-Tex devenu Euromaterials en Hauts-de-France), soit plus de 60 projets de R&D et 80 millions d'aides partagés avec les collectivités locales. Le programme des investissements d'avenir, dans la continuité du plan stratégique industriel « Textiles techniques intelligents », a consacré 20 Millions d'euros à la R&D textile et le succès de cet appel à projets auprès des industriels a confirmé leur intérêt pour l'innovation technologique dans des domaines d'application très divers (textiles connectés autonomes pour le secteur de la santé, des sports et du bien-être, première usine dédiée aux smart textiles, exploitation des caractéristiques des fibres de lin, ...). S'agissant de la préservation des savoir-faire, la direction générale des entreprises a soutenu le label « Vosges-Terre Textile » décliné ensuite sur quatre autres régions françaises (Alsace, Auvergne-Rhône-Alpes, Nord, Champagne-Ardenne) et conduisant au label « France Terre Textile » qui garantit que plus des trois quarts des opérations de production sont faites en France. La filière est accompagnée par un centre technique industriel, l'IFTH (Institut français du textile et de

l'habillement) qui bénéficie d'une dotation de l'État (4,6M€ en 2019) et qui contribue à l'appropriation par les PME du secteur des technologies innovantes, notamment de l'industrie du futur. Une forte demande de recrutements persiste pour l'ensemble de la filière textile-habillement, liée aux départs en retraite, et un manque de main-d'œuvre qualifiée (production notamment) dans toutes les régions est à observer. L'État a consacré, ces dernières années, 4,6 millions d'euros à travers le PIA « Partenariats pour la formation et l'emploi » au projet Perfect qui a proposé un plan d'actions ambitieux sur l'emploi et la formation autour du textile en région AuRA. Le Comité stratégique de filière Mode et Luxe a aussi fait de la formation une priorité. Ainsi, une campagne de communication sur l'attractivité des métiers techniques de la filière a été lancée le 15 octobre dernier. Elle vise à recruter 10 000 personnes par an. L'ensemble de ces démarches a pour objectif de contribuer à créer de la valeur, de l'emploi et à transmettre les savoir-faire dans la filière textile-habillement qui fait face à des enjeux majeurs en matière de développement durable et à une concurrence internationale toujours vive.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Mis](#)

Circonscription : Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24563

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Action et comptes publics](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10044

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2020](#), page 1706